

## **ANNEXE**

### **THÈME MARITIME MONDIAL DE 2022**

#### **DES TECHNOLOGIES NOUVELLES AU SERVICE DE TRANSPORTS MARITIMES PLUS ÉCOLOGIQUES**

##### **Note d'information**

##### **Des transports maritimes durables et plus écologiques**

Il est évident que les transports maritimes sont indispensables au développement durable de la planète. En effet, des systèmes de transport maritime sûrs, sécurisés, économes en énergie, abordables, fiables, à faibles émissions de carbone, résilients face aux changements climatiques et réglementés contribuent à un développement économiquement rentable, socialement équitable et respectueux de l'environnement.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, que l'on s'attache actuellement à mettre en œuvre, ainsi que ses objectifs de développement durable, en particulier les Objectifs 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), 14 (Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable), 9 (Industrie, innovation et infrastructure) et 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs), soulignent le rôle crucial que jouent les partenariats et la mise en œuvre aux fins de la réalisation des objectifs.

Afin d'appuyer la mise en œuvre du Programme 2030, les transports maritimes devront pleinement tenir compte des questions de durabilité économique, sociale et environnementale dans les processus de planification, les politiques publiques et les décisions en matière d'investissement. Les objectifs visés ne peuvent être atteints qu'à l'aide de transports maritimes plus écologiques.

##### **Des technologies nouvelles au service de transports maritimes plus écologiques**

Pour être plus écologiques, les transports maritimes doivent s'appuyer sur des technologies nouvelles et plus respectueuses de l'environnement. Les avancées technologiques continueront de modifier le monde en profondeur, et la transition écologique des transports maritimes ne fera pas exception à la règle. Partout dans le monde, les limites de la technologie sont remises en question; en témoignent les nombreuses avancées scientifiques et techniques ayant donné naissance à des technologies plus respectueuses de l'environnement dans le domaine des transports maritimes.

Les nouvelles technologies propices à l'amélioration du rendement énergétique des navires, ainsi que les combustibles de substitution et les technologies nécessaires à leur production, jouent un rôle important dans la transition écologique des transports maritimes, en particulier celles qui exploitent les énergies renouvelables. Plusieurs autres technologies sont en cours d'élaboration, lesquelles doivent contribuer à réduire les effets néfastes sur le milieu marin et sa biodiversité et à prévenir leur apparition.

De nouvelles technologies permettant de rendre les ports plus respectueux de l'environnement et plus efficaces sont également nécessaires pour compléter la transition écologique des transports maritimes. Les progrès de la numérisation permettent non seulement de réduire les durées d'escale, mais peuvent également contribuer à rendre les transports maritimes plus écologiques, en favorisant l'optimisation de l'utilisation des ressources et de la consommation d'énergie.

## **Une innovation inclusive à l'appui de technologies plus écologiques**

Pour réussir à assurer la transition écologique des transports maritimes mondiaux, il faut innover et déployer des technologies de manière inclusive. Si l'on entend tirer pleinement parti des avantages qu'offre l'innovation inclusive, les gouvernements, le secteur, les milieux universitaires et l'ensemble des parties prenantes de la chaîne de valeur maritime doivent collaborer étroitement. L'innovation inclusive doit également être sous-tendue par une solide coopération Sud-Sud et Nord-Sud, qui permette à toutes les parties prenantes d'échanger, notamment aux fins de la présentation, de la diffusion et de l'adoption de technologies vertes à l'échelle locale dans les pays en développement. Tous ces efforts doivent s'inscrire dans le cadre de stratégies innovantes de financement, afin que la transition écologique profite à toutes et à tous.

### **Initiatives de l'OMI visant à promouvoir l'innovation inclusive et la coopération technologique**

L'OMI met actuellement en œuvre plusieurs projets mondiaux de coopération technique qui prévoient des innovations et la présentation de technologies vertes. Dans le cadre de la réalisation de l'Objectif de développement durable n° 13 sur les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, on peut notamment citer le projet GreenVoyage2050 et le projet de Réseau mondial de MTCC (GMN), qui prévoient tous deux la présentation et l'expérimentation de solutions technologiques à l'appui de la mise en œuvre de la Stratégie initiale de l'OMI concernant les GES. En outre, le programme de formation GHG-SMART permet de diffuser auprès des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés des données sur les besoins recensés en matière de recherche et de développement et les technologies existantes de décarbonation du secteur maritime. En cours d'élaboration dans les pays de l'ASEAN, le projet Blue Solutions doit permettre d'évaluer plusieurs solutions visant à résoudre le problème des émissions de GES.

Concernant la réalisation de l'Objectif de développement durable n° 14 relatif à la vie aquatique, l'OMI encourage la conception de technologies vertes et leur diffusion dans le monde entier. Le projet GloFouling et son projet complémentaire TEST Biofouling visent à mettre à l'essai et à présenter des technologies de gestion de l'encrassement biologique. Le projet GloLitter permet, quant à lui, d'examiner des solutions pour lutter contre les déchets plastiques présents dans le milieu marin qui proviennent de la navigation et de la pêche.

Un certain nombre d'initiatives supplémentaires de l'OMI tendent à résoudre les difficultés liées à la conception et à la diffusion des technologies vertes. À cet égard, on peut notamment citer l'Alliance mondiale du secteur, qui rassemble les principales parties intéressées, la table ronde FINSMART, qui permet de définir des solutions financières aux fins de la décarbonation du secteur maritime, ainsi que le Forum mondial de l'innovation maritime, qui vise à appuyer l'innovation inclusive en mettant l'accent sur les pays en développement, notamment les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. En outre, la plateforme NEXTGEN assure la liaison entre les projets de décarbonation maritime, les projets de mise à l'essai de nouvelles technologies et les initiatives pertinentes mis en œuvre dans le monde entier.

Dans le cadre du projet GMN, lequel a porté création du réseau mondial des centres de coopération de technologie maritime (MTCC), l'OMI a mis sur pied des centres d'excellence régionaux pour la mise au point de technologies maritimes et la coopération en la matière, qui étaient initialement axés sur la réduction des émissions de GES. Elle conçoit actuellement un nouveau mécanisme de coordination qui permettrait de relier le réseau de MTCC actuellement en place dans les pays du Sud à diverses initiatives de recherche et de développement dans

les pays du Nord, ainsi qu'au monde de la finance et au secteur privé, afin de promouvoir l'innovation inclusive et les progrès technologiques à l'appui de transports maritimes plus écologiques. Elle lancera cette initiative sous le nom d'"IMO CARES" (Mesures coordonnées visant à réduire les émissions provenant des transports maritimes) en avril 2022.

Pour réaliser des progrès durables, toutes les parties prenantes doivent mettre l'accent sur l'innovation maritime, œuvrer dans le domaine de la recherche et du développement, et faire connaître et diffuser les meilleures pratiques, notamment en encourageant l'adoption de modes de financement novateurs.

### **Renforcement des partenariats à l'appui de technologies plus écologiques**

Si les nouvelles technologies sont essentielles pour relever les défis du développement durable dans le secteur maritime, les partenariats sont indispensables à leur conception et à leur diffusion. Les États Membres de l'OMI, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales, les organismes des Nations Unies et les secteurs d'activité concernés sont invités à renforcer leurs partenariats. L'OMI est actuellement partie à plusieurs accords de partenariat visant à appuyer l'adoption de technologies plus écologiques et s'emploie à conclure un certain nombre d'accords de partenariat nouveaux et innovants.

### **Mise en lumière des initiatives**

Le thème retenu pour la Journée mondiale de la mer 2022 permet au Secrétariat de l'OMI, aux États Membres et aux organisations dotées du statut d'observateur d'accorder l'attention voulue à la durabilité du secteur maritime et à la nécessité de reconstruire en mieux et d'une manière plus respectueuse de l'environnement dans le monde de l'après-pandémie. Il offre également l'occasion d'axer les activités entreprises sur certains sujets liés à la promotion de l'innovation inclusive et à l'adoption de nouvelles technologies en vue de répondre aux besoins recensés dans le cadre de la transition écologique du secteur maritime. Ces questions sont d'autant plus pertinentes dans le contexte des pays en développement, en particulier des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés. Grâce au thème retenu, toutes les parties prenantes peuvent mener de concert une campagne de sensibilisation et de communication, afin de mettre en lumière les initiatives prises par l'OMI pour rendre les transports maritimes plus écologiques.

En outre, à l'occasion de grandes manifestations internationales, l'OMI pourra contribuer aux efforts déployés par le secteur maritime pour rendre les transports maritimes plus écologiques et promouvoir l'innovation inclusive, et mettre en valeur ces efforts. Tout au long de l'année, elle apportera une contribution ciblée au débat mondial sur les modalités de transition vers des transports maritimes durables, à la lumière des progrès accomplis par l'Organisation et de ses travaux en cours. Toutes les parties prenantes sont invitées à faire de même.